



MIDI-CONFÉRENCE VENDREDI 10 FÉVRIER 2017

***PORTRAIT DES IMPÔTS PAYÉS ET DES SERVICES REÇUS
PAR LES MÉNAGES QUÉBÉCOIS***

Les portraits de charge fiscale nette, présentés par la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques depuis plusieurs années, permettent de comparer dans le temps, entre types de ménages et entre juridictions le poids de la fiscalité et des transferts pour différents ménages. La charge fiscale nette repose sur le concept d'automatisme des impôts et transferts et inclut donc l'impôt sur le revenu, les cotisations salariales, les crédits d'impôts pour la TPS et la Solidarité ainsi que les transferts familiaux, entre autres. Les portraits présentés ici poussent plus loin ces analyses en incluant les taxes à la consommation et les services d'éducation et de santé directs. Les prestations de retraites et d'aide financière aux études postsecondaires sont également incluses dans des portraits spécifiques. Les hypothèses et les sources de données quant à la valeur des services publics offerts aux ménages et quant à leur répartition entre ceux-ci sont détaillées au début de la présentation.

Ces nouveaux portraits permettent d'apprécier les mécanismes de transfert de richesse non seulement par les transferts financiers, mais également par les services publics offerts aux ménages. Comme pour les portraits de charge fiscale nette, on constate que le régime de fiscalité et de services publics québécois bénéficie fortement aux familles avec enfants, même à des revenus relativement élevés. Les personnes seules et les couples sans enfants apparaissent donc, à l'opposé, comme des contributeurs nets au filet social. Si les transferts et les services d'éducation bénéficient aux familles avec enfants, il est important de noter que les services de santé constituent quant à eux un transfert de richesse très important vers les personnes plus âgées, puisque les dépenses en santé augmentent très rapidement avec l'âge.

Conférenciers : Luc Godbout, professeur de fiscalité et titulaire
de la Chaire en fiscalité et en finances publiques
Antoine Genest-Grégoire, professionnel de recherche à la Chaire

Quand : Le vendredi 10 février 2017 de 11 h 45 à 13 h 45 (lunch inclus)

Où : Campus Longueuil de l'Université de Sherbrooke
150, place Charles-Le Moyne, Métro Longueuil-Université-de-Sherbrooke
Local 6620

Une attestation de participation sera remise par courriel.

Le nombre de places étant limité, les intéressés s'inscrivent par courriel : cffp.eg@usherbrooke.ca